

Anim/Coor	Coordination du contrat
Enjeu	Animation, coordination, suivi administratif
Constat	Evaluation : l’animation a été un point fort. L'animation des actions et l'accompagnement sont reconnus et appréciés par les exploitants. L'animation a été réactive face aux sollicitations.
Objectifs de l'action	Coordonner la mise en œuvre des actions du Contrat Territorial et favoriser la concertation auprès des acteurs du territoire
Public & Territoire cible	Tous publics du territoire

Descriptif et calendrier de l'Action	Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Unité	20 % ETP secretariat					
	Animation générale	100% ETP (salaire+charges+frais de fonctionnement)					
	Coût	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €
Comité de Pilotage, Comité technique, commissions thématiques	Animation (jour)	15 J					
	Coût						
	Animation (jour)	50 J					
	Unité						
	Coût						
	Animation (jour)	20 J					
	Unité						
	Coût						
	Animation (jour)	15 J					
	Unité						
	Coût						
	Animation (jour)	100 J					
	Unité						
	Coût						
	Animation (jour)	20 J					

Liens actions	Ensemble des actions du Contrat Territorial	
Indicateurs de suivi	% ETP dédié à l'animation du contrat, nombre d'instances organisées, nombre de commissions.	
Objectifs de résultats	100 % ETP dédié à l'animation et coordination du contrat, 6 comités de pilotage, 6 comités techniques, 20 commissions thématiques ou réunion travail indi	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule ASTER 23	Agence de l'Eau Loire Bretagne / Région Nouvelle Aquitaine
Remarques et stratégies	De Nombreux Maîtres D'Ouvrage interviendront sur ce programme d'action. Il est important que chaque partenaire travail ensemble de manière coordonnée afin d'être efficace.	
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	420 000,00 €	100 %	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €
	Animation (jours)	1 320 j		220	220	220	220	220	220
	Financiers et taux de financement	Agence de l'eau	60 %	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €
		Conseil Régional	20 %	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	20 %	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
			0 %						
Autres		0 %							

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
		Unité	100% ETP (salaire+charges+frais de fonctionnement)					
	Recherche coordonnées et SIG	Animation générale	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
	Recherche des propriétaires det riverains pour réaliser le contact avec les riverains.	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			30 j					
	Préparation, mise en œuvre et coordination des actions							
	Médiation et mise en œuvre des actions d'aménagements.	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			50 j					
	Prospections et études de réalisations	Unité						
	Réaliser la prospection terrain afin d'affiner les programme d'actions.	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			50 j					
	Faire le lien avec les entreprises de restauration et d'aménagements	Unité						
	Organiser le passage des entreprise en fonction des possibilités d'actions et de la disponibilité.	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			20 j					
	Faire connaître la démarche en dehors du territoire	Unité						
	Réaliser le suivi technique du chantier. Installation, réception...	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			50 j					
	Suivi des réultats	Unité						
	Mise en œuvre du suivi du bon état.	Coût Animation (jour)	Inclus dans animation générale					
			20 j					

Liens actions	Ensemble des actions du Contrat Territorial	
Indicateurs de suivi	% ETP dédié à la mise en œuvre du contrat, % des actions réalisées. % des sommes engagées.	
Objectifs de résultats	100 % ETP dédié à la mise en œuvre du contrat, 75 % des actions engagées, 75 % des sommes prévues.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule ASTER 23	Agence de l'Eau Loire Bretagne / Région Nouvelle Aquitaine
Remarques et stratégies	Personnel de terrain, mise en place des actions d'aménagements et conduite de la médiation, suivi des travaux et suivi des résultats.	
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	330 000,00 €	100 %	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
	Animation (jours)	1 320 j		220	220	220	220	220	220
	Financiers et taux de financement	Agence de l'eau	60 %	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €
		Conseil Régional	0 %						
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	40 %	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €
			0 %						
Autres		0 %							

	Com	Informer le grand public sur la préservation de la qualité de l'eau
--	-----	---

Enjeu	Sensibiliser un plus grand nombre à la protection des milieux aquatiques.	
Constat	Evaluation : Les actions de communication ont été peu nombreuses auprès des citoyens (bulletins municipaux). Elles n'étaient pas toujours ciblées sur le contrat donc leur visibilité et leur impact ont été faibles.	
Objectifs de l'action	Communication Permettre aux différents acteurs du territoire de s'approprier la démarche, informer la population et les riverains sur les actions mises en place par le SMBPC et les autres Maîtres d'Ouvrage.	
Public & Territoire cible	Grand public, agriculteurs, élus, scolaires	Ensemble du territoire

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Concevoir et diffuser une plaquette d'information générale - Concevoir, avec un graphiste, une plaquette d'information générale sur le contrat territorial (territoire, enjeu, actions, structures impliquées). Cette plaquette pourrait être un document de référence à imprimer et diffuser largement. Rappel des droits et obligations des riverains, aides àaux bonnes pratiques, organisation de la gouvernance. <i>Coût : Conception avec un graphiste (6000€) + impression plaquette d'info générale</i>	Unité							
	Coût	6 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
	Animation inclus							
Informer sur l'enjeu "bon état écologique" du BV et sur le contrat territorial Réalisation d'articles dans les bulletins municipaux du territoires. Informations globales et spécifiques chaque année.	Unité							
	Coût	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Animation inclus							
Intervention avec les scolaires Adaptation aux programme scolaire. (CM2 et collège par exemple). Réalisation de séances en exterieur ou en salle sur la qualité de notre bassin versant les actions à entreprendre pour obtenir et garder un bon état écologique de l'eau.	Unité							
	Coût	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
	Animation inclus							

Liens actions	Toutes les Actions	
Indicateurs de suivi	Nombre de bulletins réalisés, Nombre d'articles dans la presse.	
Objectifs de résultats	1 article bulletins municipaux par an, 5 animations scolaires par an, réalisation de la plaquette information.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants		
Remarques et stratégies	Il est important de communiquer afin que la population s'approprie les actions et soit informer des résultats attendus.	
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	32 000,00 €	100 %	7 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
	Financeurs et taux de financement	Agence de l'eau	60 %	4 200 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
		Conseil Régional	20 %	1 400 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	20 %	1 400 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
			0 %						
		Autres	0 %						

	Bilan	Bilan et suivi du CT Petite Creuse											
Enjeu	Animation, coordination, suivi administratif												
Constat													
Objectifs de l'action	Suivi du programme et des objectifs, évaluation de la démarche												
Public & Territoire cible	Tous publics du territoire												
Descriptif et calendrier de l'Action				Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6			
Réalisation des bilans annuels / indicateurs de suivi				Unité									
				Coût	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	0 €	7 500 €			
Calcul annuel des indicateurs de suivi / indicateurs de résultats, bilans des actions réalisées. Réalisation du bilan d'activité annuelMise en place de stations de suivi DCE, Protocole de suivi en régie.				Animation inclus									
Réalisation du bilan intermédiaire				Unité									
				Coût	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €			
Bilan intermédiaire (fin année 3) et réunion de concertation pour définir les évolutions à apporter au programme pour la seconde partie.				Animation (jour)									
Réalisation du bilan - évaluation de fin de contrat				Unité									
				Coût	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	70 000 €			
Bilan des 6 années de programme et évaluation de la démarche (étude réalisée par Beou en interne). Gestion des analyses DCE				Animation (jour)									
Liens actions	Ensemble des actions du Contrat Territorial												
Indicateurs de suivi	Nombre de bilan annuel, bilan intermédiaire et bilan de fin de contrat, % ETP dédié à la mise en œuvre du contrat territorial (ensemble du programme d'actions)												
Objectifs de résultats	1 bilan annuel par an, 1 bilan intermédiaire, 1 bilan de fin de contrat, 100% ETP dédié à la mise en œuvre du contrat territorial												
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Nouvelle Aquitaine.				/								
Remarques et stratégies	Réalisation d'un suivi permanent pour évaluer les résultats, réorienter le programme d'actions.												
Maître d'ouvrage	SMBPC												
					A1	A2	A3	A4	A5	A6			
					Coût prévisionnel de l'action	97 500,00 €	100 %	7 500 €	0 €	12 500 €	0 €	0 €	77 500 €
								0	0	0	0		0
					Financiers et taux de financement	Agence de l'eau	50 %	3 750 €	0 €	6 250 €	0 €	0 €	38 750 €
						Conseil Régional	0 %						
						Conseil Départemental	0 %						
Autofinancement	50 %	3 750 €	0 €	6 250 €		0 €	0 €	38 750 €					
	0 %												
Autres	0 %												

DIG/LES	DIG / LOI SUR L'EAU										
Enjeu	Animation, coordination, suivi administratif										
Constat											
Objectifs de l'action	Suivi du programme et des objectifs, évaluation de la démarche										
Public & Territoire cible	Tous publics du territoire										
Descriptif et calendrier de l'Action			Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6		
			Unité								
Réalisation et rédaction du dossier de DIG			Coût	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 000 €		
Réalisation et rédaction du dossier de DIG suite phase Bilan + phase étude. Soit en régie ou par Bureau d'Etude.			Animation inclus								
			Unité								
Réalisation de l'enquête public			Coût	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €		
Compris les indemnités du ou des commissaires enquêteurs, la publicité.			Animation (jour)								
			Unité								
Animation DIG			Coût	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €		
Organisation des réunions publiques, suivi de la commission d'enquête...			Animation (jour)								
Liens actions	Ensemble des actions du Contrat Territorial										
Indicateurs de suivi	Réalisation du Contrat Territorial										
Objectifs de résultats	1 bilan annuel par an, 1 bilan intermédiaire, 1 bilan de fin de contrat, 100% ETP dédié à la mise en œuvre du contrat territorial										
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	DDT23			/							
Remarques et stratégies	Animation du dossier de DIG, après la rédaction. Mise en place de réunions publiques pour l enquête publique.										
Maître d'ouvrage	SMBPC										
				A1	A2	A3	A4	A5	A6		
Coût prévisionnel de l'action				29 000,00 €	100 %	0 €	0 €	0 €	0 €	29 000 €	
						0	0	0	0	0	
Financiers et taux de financement				Agence de l'eau	60 %	0 €	0 €	0 €	0 €	17 400 €	
				Conseil Régional	0 %						
				Conseil Départemental	0 %						
				Autofinancement	40 %	0 €	0 €	0 €	0 €	11 600 €	
					0 %						
				Autres	0 %						

	Anim	Animation Agricole					
--	------	--------------------	--	--	--	--	--

Enjeu	Animation, coordination, suivi
Constat	Evaluation : l’animation a été un point fort, pour l’ensemble des participants elle a été bien menée. L'animation des actions agricoles et l'accompagnement au cas par cas sont reconnus et appréciés par les exploitants et les riverains.
Objectifs de l'action	Favoriser la concertation auprès des utilisateurs du territoire. Mise en place des aménagements en parfaite concertation avec les riverains. Mettre en œuvre les objectifs des Maîtres d'ouvrages. Assurer une continuité d'entretien et de gestion des aménagements.
Public & Territoire cible	Exploitants agricoles du territoire.

Descriptif et calendrier de l'Action				Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Diagnostic individuel d'exploitation Descriptif: Réaliser des diagnostics en amont de l'accompagnement individuel et des contractualisations MAEC/PCAE Les diagnostics individuels d'exploitation dressent un état des lieux des pratiques agricoles au niveau technique, environnemental et socio-économique et servent de base pour élaborer la stratégie globale de l'exploitation en vue de limiter l'impact de l’exploitation sur la ressource en eau. Un diagnostic abreuvement sera réalisé pour amener l’éleveur vers une autonomie en eau pour ses animaux Des enjeux spécifiques comme l'autonomie fourragère ou la transmission pourront guider ses diagnostics. Restitution en présence de l'animateur du contrat, du conseiller agricole et de l'exploitant dans la mesure du possible Chiffrage: 1440 € par diagnostic.				Unité Animation générale Coût	journée ETP (salaire+charges+frai	s de fonction	nement)			
				Animation (jour) 3 jours d'animation par Diag X 480 € = 1440 e par Diag	14 440 €	28 800 €	28 800 €	28 800 €	28 800 €	28 800 €
Mise en place d'actions Techniques Descriptif de l'action GESTION DES PATURAGES EN MILIEU HUMIDE. En s'appuyant notamment sur l'action départementale de gestion de l'herbe et des groupes d’échanges, l'action portera sur : o Etat des lieux et composition des prairies en place sur zone humide, Inviter des intervenants extérieurs experts ou effectuer des démonstrations pour approfondir certaines thématiques. Inviter agriculteurs, conseillers agricoles, et animateurs o L'optimisation de la conduite des prairies (fauche ou pâturage) : bien l’optimiser, matériel utilisé, éviter le retournement, prolonger sa longévité, o L'adaptation du pâturage pour limiter le piétinement/gestion/valorisation - Accompagnement à la mise en place d'un système autonome d'abreuvement des animaux Organisation de 3 journées techniques en année 1; 2 et 3 pour porter cette action Les interventions d'experts sur ces sujets seront financés sur des fonds mobilisés au niveau de la Chambre d'Agriculture.				Coût	1 440 €	1 440 €	1 440 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €
				Animation (jour) 480 € / jours	3 jours : Autonomi e abreuvem ent	3 jours : Gestion des prairies humides et gestion du pâturage.	3 jours : Gestion des prairies humides et gestion du pâturage.	5 jours : Gestion des prairies humides et gestion du pâturage.	5 jours : Gestion des prairies humides et gestion du pâturage.	5 jours : Gestion des prairies humides et gestion du pâturage.
Animation et sensibilisation aux changements de pratique Descriptif/constat : La grande taille du bassin ne permet pas d'accompagner tous les agriculteurs individuellement . Concertation : Pour être pérennisés, les changements de pratiques doivent être réalisables au quotidien et tenir compte de l'économie des exploitations agricoles. - Inciter aux changements de systèmes / pratiques et aux investissements favorables à la qualité de l'eau en proposant une compensation financière et un accompagnement collectif sous forme de journées formation. - Organiser des visites thématiques sur des exploitations "pilotes", des tours de plaine sur le territoire ou à proximité pour échanger sur les pratiques et sur des problématiques rencontrées par les agriculteurs ayant déjà testé des pratiques particulières (ex : parcelle en pente, gestion des zones humides à joncs, désherbage mécanique, entretien des haies, etc.). Sensibilisation entre pairs. - Favoriser un lien avec les actions menées par les autres opérateurs sur le territoire (CEN par exemple) - Informer sur les pratiques qui ont un impact positif sur la qualité de l'eau (par exemple en organisant une expo photo)				Unité Coût						
				Animation (jour) 480 € / jours	3 360 €	3 360 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €

Liens actions	Ensemble des actions agricoles, morphologiques et hydrologiques du Contrat Territorial	
Indicateurs de suivi	Nombres de Diagnostics réalisés et Nombre de Journées réalisées.	
Objectifs de résultats		
Remarques et stratégies	+++	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants		
Engagement des partenaires	GDAR de la Petite Creuse	
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de la Creuse	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	186 280,00 €	100 %	19 240 €	33 600 €	32 640 €	33 600 €	33 600 €	33 600 €
		Animation (jours)		40	70	68	26	70	70
	Financiers et taux de financement	Agence de l'eau	70 %	13 468 €	23 520 €	22 848 €	23 520 €	23 520 €	23 520 €
		Conseil Régional	0 %						
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	30 %	5 772 €	10 080 €	9 792 €	10 080 €	10 080 €	10 080 €
			0 %						
		Autres	0 %						

	ETUDE	Amélioration de la Connaissance
--	-------	---------------------------------

Enjeu	Hydrologie / Quantité/ Qualité	
Constat	L'hydrologie la problématique principale sur ce territoire. Le manque d'eau est devenu récurrent et il sera difficile de retrouver une qualité d'eau si les quantités ne sont pas maintenu. Il nous est important de connaître les besoins en eau sur le territoire et de les comparer aux besoins. Dans un même temps, afin de gérer les période de crues, une étude sur les zones d'extension des crues sera réalisé.	
Objectifs de l'action	Identifié les besoins en eau sur le territoire et les comparer à la ressource disponible. Identifier les zones d'extension de crues afin de les gérer. Ces actions sont intégrer au SAGE Creuse en cours d'élaboration. CF Note explicative EPTB.	
Public & Territoire cible	Propriétaires et exploitants riverains	Bassin versant de la Petite Creuse, Masse d'Eau et cours d'eau prioritaires.

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
ETUDE zone d'expansion des crues. Etude mutualisé sur l'ensemble du bassin de la Creuse, dans le cadre du SAGE Creuse. Etude plus précise sur le Bassin Versant de la Petite Creuse . Bureau d'Etude mandaté par l'EPTB Vienne en 2020, résultats attendu pour septembre 2021. Etude besoins / Ressource / quantitative L'ingénieur quantité procédera thématique par thématique (connaissances hydrologiques et effet des usages, transferts d'eau inter-Bassins, abreuvement, réseaux d'eau, sylviculture, plans d'eau, débits biologiques, recommandations d'actions...) pour être en mesure de proposer des actions à intégrer dans le SAGE Creuse. Ce travail sera réalisé en lien avec les différentes structures GeMAPI du territoire et certaines phases d'acquisition de connaissances, notamment de définition de débits minimums biologiques, pourront donner l'opportunité de mutualisation entre ces structures et l'EPTB Vienne. Etude sur le dérèglement climatique une étude sur l'adaptation au dérèglement climatique devrait être menée sur la période 2020-2024 à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Vienne (comprenant celui de la Petite Creuse) dans le cadre d'un projet LIFE associant notamment l'Oleau, l'INRAE, Météofrance, l'EPTB Vienne. Des liens avec les études quantité seront effectués.		Unité						
		coût Animation (jour)	Pas de coût induit					
		coût Animation (jour)	Pas de coût induit					
		coût Animation (jour)	Pas de coût induit					
		coût Animation (jour)	Pas de coût induit					

Indicateurs de suivi	Financement direct de l'EPTB Vienne pour la réalisation des études.
Objectifs de résultats	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	
Remarques et stratégies	
Maître d'ouvrage	EPTB Vienne

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	0,00 €	100 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
				0	0	0	0	0	0
	Financeurs et taux de financement	Agence de l'eau	0 %						
		Conseil Régional	0 %						
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	0 %						
			0 %						
		Autres	0 %						

	ZH	Maintenir et Gerer les Zones Humides
--	----	--------------------------------------

Enjeu	Hydrologie / Quantité/ Qualité	
Constat	L'hydrologie la problématique principale sur ce territoire. Le manque d'eau est devenu recurrent et il sera difficile de retrouver une qualité d'eau si les quantités ne sont pas maintenu. La préservation ou la restauration des zones humides sont des actions jugées prioritaires	
Objectifs de l'action	Identifié, restaurer, préserver les zones à dominannce humide afin de garantir des niveaux d'eau en période d'étiage.	
Public & Territoire cible	Propriétaires et exploitants riverains	Bassin versant dela Petite Creuse, Masse d'Eau et cours d'eau prioritaires.

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Maitrise foncière La maîtrise foncière est l’un des outils privilégiés par le Conservatoire pour assurer la protection à long terme de sites remarquables et cette action est l'une des raisons d’être du Conservatoire. Pour pouvoir intervenir sur un site, le Conservatoire doit auparavant en avoir obtenu la maîtrise foncière, soit par la mise en place de conventions de gestion ou la conclusion de baux avec des propriétaires privés ou des collectivités, soit par l’acquisition dans le cas de parcelles jugées particulièrement importantes. Acqisition sur une base de 5ha par an.	Unité							
		coût		15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Diagnostic pré opérationnel Pour pouvoir définir ses actions d’une année sur l’autre, les présenter et les faire valider en amont aux membres du comité de pilotage, le Conservatoire a besoin d’avoir une meilleure connaissance globale du territoire. Le but ne serait pas de faire un inventaire complet des zones humides à l’échelle du contrat territorial mais de définir des enveloppes cohérentes d’intervention en termes de surface, de continuité écologique, d’enjeux environnementaux :		coût	15 380 €		16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Rédaction notice de Gestion Les notices de gestion effectuées par le CEN ont pour but de faire un état des lieux du patrimoine naturel, de son état de conservation et de la fonctionnalité des milieux d’intérêt environnemental majeur, présents au sein du périmètre d’étude. Le Conservatoire peut s’adjoindre les compétences d’experts extérieurs à la structure quand cela est nécessaire. Sur la base de ce diagnostic, ces documents doivent lister les objectifs de conservation à atteindre pour les habitats et les espèces, les itinéraires techniques à suivre, le calendrier de travaux à réaliser pour y parvenir et une évaluation de leur coût.		coût	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €
Réalisation de travaux Les travaux visent à restaurer les habitats humides ouverts ou semi-ouverts, dégradés par une colonisation progressive des ligneux, suite à un abandon des pratiques agro-pastorales. Les interventions consistent essentiellement à rouvrir les milieux par bûcheronnage, débroussaillage et d’autres techniques afin de rétablir à la fois la valeur écologique et les fonctionnalités hydriquesde ces milieux naturels ou semi-naturels.		coût		7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €
Animation Le temps consacré à cette action doit permettre : - d’assurer le déroulement des actions précédemment décrites (prospection foncière, encadrement de la personne en charge de la rédaction des notices de gestion, encadrement des travaux réalisés, etc.) ; - de mener une veille environnementale et d’apporter une assistance technique sur les zones humides ; - de faire la promotion de ces milieux particuliers ; - de participer aux réunions organisées par les structures partenaires dans le cadre du contrat territorial ; - d’assurer le suivi administratif et financier des actions portées par le Conservatoire.		coût	22 250 €	22 600 €	22 950 €	24 000 €	24 500 €	25 000 €

Indicateurs de suivi		
Objectifs de résultats		
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	CEN, SMBPC, EPTB Vienne	
Remarques et stratégies		
Maître d'ouvrage	CEN	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	357 180,00 €	100 %	55 130 €	62 600 €	78 950 €	80 000 €	80 500 €	81 000 €
				0	0	0	0	0	0
	Financeurs et taux de financement	Agence de l'eau	50 %	27 565 €	31 300 €	39 475 €	40 000 €	40 250 €	40 500 €
		Conseil Régional	0 %						
		Conseil Départemental	0 %						
		Autofinancement	50 %	27 565 €	31 300 €	39 475 €	40 000 €	40 250 €	40 500 €
			0 %						
		Autres	0 %						

	Etg_Aménag	LIMITER l'Impact des plans d'eau / diagnostic et animation
--	------------	--

Enjeu	Mettre en place une bonne gestion des étangs pour limiter leurs impacts sur la quantité et la qualité de l'eau et les milieux aquatiques / Continuité.	
Constat	De nombreuses têtes de bassin possèdent un maillage de plan d'eau en barrage sur les cours d'eau. Cela induit une interception des flux et une perte de la ressource en eau. Concertation	
Objectifs de l'action	Informier et Former les propriétaires et exploitants de plans d'eau à la gestion des étangs : réglementation, gestion piscicole, impacts	
Public & Territoire cible	Propriétaires et exploitants de plans d'eau	Bassin versant de la Petite Creuse, Masse d'Eau et cours d'eau prioritaires.

Descriptif et calendrier de l'Action	Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Unité						
Mettre à jour la base de données "plans d'eau" Sur chaque Masse d'Eau ou Cours d'Eau concerné annuellement, réaliser un inventaire physique et réglementaire. <i>Animation Prévu sur l'ETP Coordination et ETP Technicien.</i>	coût Animation (jour)	Pas de coût induit					
Evaluer les impacts des plans d'eau et définir les modes de gestion des plans d'eau Pour chaque cas, réaliser un diagnostic précis de l'impact du plan d'eau en fonction de l'état et du mode de gestion et d'équipements. Réaliser une étude plus poussé si besoin. <i>Compris dans le temps d'animation de l'ETP Coordination et ETP Technicien.</i> Définir des priorités d'actions à partir de l'état actuel.	coût Animation (jour)	Pas de coût induit					
Conseiller et accompagner les propriétaires dans les aménagements de plans d'eau Apporter un appui technique, administratif et financier aux propriétaires et exploitants pour aménager les étangs, à partir des priorités, des études et réflexions dans le but de diminuer leurs impacts sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. <i>Le coût des travaux d'aménagement n'est pas pris en compte dans le programme (maîtrise d'ouvrage privée)</i>	coût Animation (jour)	Pas de coût induit					

Indicateurs de suivi	Nombre de plans d'eau aménagés, Nombre de propriétaires d'étangs accompagnés dans les aménagements de plans d'eau	
Objectifs de résultats		
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Police de l'eau, DDT23, AGHYC, EPTB Vienne, Conseil Départemental 23	Stratégie étang de l'EPTB
Remarques et stratégies	Les actions sur les étangs seront ciblées sur les bassins versants dont le diagnostic a mis en lumière des problèmes avérés d’hydrologie. Ainsi, le SMBPC interviendra dès l'année 1 par une phase de médiation sur les trois plan d'eau jugés prioritaires (plan d'eau de grande superficie ou déclassant) : Plan d 'eau de la Cellette, le plan d'eau de Ladapeyre et l'Etang Neuf sur la masse d'eau du Verraux. L’animation sera poursuivie les années suivantes en fonction des résultats de prospections, de l'étude sur les besoins en eau et de la ressource. Une réactualisation du programme d’action pourra être réalisée suite au bilan à mi-parcours et en fonction de l’état d’avancement sur cette problématique. Au vu des problématiques d’interception des flux engendrées par les étangs jugés prioritaires par le COPIL, le SMBPC proposera des études d’aides à la décision aux propriétaires. Afin de conjuguer nos actions sur cette stratégie, la DDT 23 traitera le volume de dossiers en cours dans un premier temps (régularisations et dossier de renouvellement) sur tout le territoire. Mais pour éviter la dilution, elle travaillera aussi à cibler des bassins versants spécifiques en raison d'enjeux particuliers (il faudra justifier l'intervention spécifique. Par exemple, la masse d'eau dégradée à cause de l'étang peut faire l'objet d'un appui particulier de la DDT 23). L'Etat ne pourra pas engager de contraintes administratives spécifiques qu'avec l'appui des collectivités GEMAPI en place.	
Maître d'ouvrage	SMBPC, DDT23, Chambre d'Agriculture 23	

	Coût prévisionnel de l'action		A1	A2	A3	A4	A5	A6
		0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			100 %	0	0	0	0	0
	Financeurs et taux de financement	Agence de l'eau	0 %					
		Conseil Régional	0 %					
		Conseil Départemental	0 %					
		Autofinancement	0 %					
			0 %					
		Autres	0 %					

	Etg_Aménag	LIMITER l'Impact des plans d'eau : Etudes et travaux.
--	------------	---

Enjeu	Mettre en place une bonne gestion des étangs pour limiter leurs impacts sur la quantité et la qualité de l'eau et les milieux aquatiques / Continuité.	
Constat	De nombreuses têtes de bassin possèdent un maillage de plan d'eau en barrage sur les cours d'eau. Cela induit une interception des flux et une perte de la ressource en eau. Concertation	
Objectifs de l'action	Mise en place d'actions complètes (études et travaux) en vu de rétablir la continuité écologique en concertation avec les propriétaires.	
Public & Territoire cible	Propriétaires et exploitants de plans d'eau	Bassin versant de la Petite Creuse, Masse d'Eau et cours d'eau prioritaires.

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Sur les plans d'eau Prioritaire et en fonction des demandes, mettre en place une étude de réalisation en fonction des objectifs de chaque ouvrage. 1 plan d'eau par an	Etude préalable d'aide à la prise de décisions.	Unité						
		coût	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
	Etude préalable d'aide à la prise de décision en fonction de la demande							
		coût	20 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Réalisation : d'effacements, mise en place de dérivations, répartiteurs de débits, moines, décantation... 3 à 6 ouvrages par an, dont un ouvrage prioritaire. Etude complémentaire avant travaux compris.	Réalisation de travaux pour la continuité ou pour l'amélioration de la qualité.							
		coût	30 000 €	60 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €

Indicateurs de suivi	Nombre de plans d'eau aménagés, Nombre de propriétaires d'étangs accompagnés dans les aménagements de plans d'eau	
Objectifs de résultats	Aménagements des plans d'eau stratégiques.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Police de l'eau, DDT23, AGHYC, EPTB Vienne, Conseil Départemental 23	Stratégie étang de l'EPTB
Remarques et stratégies	Les actions sur les étangs seront ciblées sur les bassins versants dont le diagnostic a mis en lumière des problèmes avérés d’hydrologie.	
Maître d'ouvrage	Privé (propriétaires des ouvrages).	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	550 000,00 €	100 %	60 000 €	100 000 €	130 000 €	130 000 €	130 000 €	130 000 €
	Animation (jours)	0,00 j		0	0	0	0	0	0
	Financiers et taux de financement (taux maximum à répartir dans la limite de 20 % minimum pour le Maître d’ouvrage).	Agence de l'eau	70 %	42 000 €	70 000 €	91 000 €	91 000 €	91 000 €	91 000 €
		Conseil Régional	30 %	18 000 €	30 000 €	39 000 €	39 000 €	39 000 €	39 000 €
		Conseil Départemental	10 %	6 000 €	10 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	780 000 000 €
		Autofinancement	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

	AME - cont	Aménagement Continuité ouvrages prioritaires
--	------------	--

Enjeu	Morphologie / qualité / Continuité	
Constat	Lors du premier CTMA, et avant, la Fédération de Pêche était maître d'ouvrage pour une vaste étude sur les ouvrages classé en liste 2 sur le bassin de la Petite Creuse et le Verraux. Pour chacun des ouvrages des senarii d'aménagements et de gestion ont été proposés. aucun ouvrage n'a été équipé ou gérer suite à cette étude.	
Objectifs de l'action	Assurer la continuité sur les ouvrages prioritaires de manière apaisée.	
Public & Territoire cible	Exploitant agricole / propriétaire riverain	Cours d'eau prioritaires

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Les actions de restauration de la continuité écologique sur les cours d’eau classés au titre du L214-17 du Code de l’environnement seront réalisé de manière apaisée, avec une priorité sur 6ouvrages :	Restoration sur les ouvrages prioritaires	Unité						
		cout						
		ANIMATION TMR Inclus						
	Restoration sur autres ouvrages	cout						
Il sera réalisé un accompagnement des propriétaires vis-à-vis d’une remise aux normes réglementaires de leur ouvrage.		ANIMATION TMR Inclus						

Liens actions	Continuité / morphologie	
Indicateurs de suivi	Nombre d'aménagement réalisés, localisation cohérente des aménagements	
Objectifs de résultats	Unité de réalisation sur la masse d'eau ou le cours d'eau priorisé année par année.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster du CD23	
Remarques et stratégies		
Maître d'ouvrage	SMBPC / DDT23	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
Coût prévisionnel de l'action		0,00 €	100 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Animation (jours)		0,00 j		0	0	0	0	0 €	0
Financiers et taux de financement	Agence de l'eau		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Conseil Régional Poitou-Charentes		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Conseil Départemental		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Autofinancement		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	OPA		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Autres		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

	AME - cont	Aménagement / Suppression d'ouvrage artisanaux
--	------------	--

Enjeu	Morphologie / qualité / Continuité	
Constat	Lors du premier CTMA, se sont des actions qui ont été misent en place de nombreuse fois. Lors du premier CTMA, nous avons regagner près de 20 km en continuité écologique.	
Objectifs de l'action	Supprimer les obstacles à la continuité écologique : ouvrages artisanaux, buses mal callées, seuil de pierre...	
Public & Territoire cible	Exploitant agricole / propriétaire riverain	Cours d'eau prioritaires

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Suppression des ouvrages artisanaux	Suppression mécanique des obstacles à l'écoulement et à la continuité.	Unité						
		cout	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
		ANIMATION TMR Inclus						
Réalisation d'ouvrage de compensation.	Si l'ouvrage avait une utilité économique, abreuvement franchissement... Mise en place d'une compensation, abreuvoir, passerelle...	cout	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
		ANIMATION TMR Inclus						

Liens actions	ensemble du territoire	
Indicateurs de suivi	Nombre d'aménagement réalisés, localisation cohérente des aménagements	
Objectifs de résultats	Unité de réalisation sur la masse d'eau ou le cours d'eau priorisé année par année.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster 23	
Remarques et stratégies		
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	75 000,00 €	100 %	12 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €	12 500 €
	Animation (jours)	0,00 j		0	0	0	0	0 €	0
	Financeurs et taux de financement (taux maximum à répartir dans la limite de 20 % minimum pour le Maître d'ouvrage).	Agence de l'eau	60 %	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	0 €	7 500 €
		Conseil Régional Poitou-Charentes	20 %	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	2 500 €
		Conseil Départemental	10 %	1 250 €	1 250 €	1 250 €	1 250 €	0 €	1 250 €
		Autofinancement	20 %	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	2 500 €
			0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

	AME - LIMELE	Aménagement / Limitation Impact de l'Elevage
--	--------------	--

Enjeu	Morphologie / qualité / Continuité	
Constat	Lors du premier CTMA, se sont des actions qui ont été misent en place de nombreuse fois en relation avec les exploitatnts. Les résultats sont prouvés. Il est donc décidé de continuer à les mettre en place lors de projet d'exploitations, sur les masses d'eau ou cours d'eau notés comme prioritaires.	
Objectifs de l'action	Limiter l'impact de l'élevage sur la morphologie du cours d'eau, trouver des solutions à la gestion des prairies de fond et à l'ébreuvement.	
Public & Territoire cible	Exploitant agricole	Cours d'eau prioritaires

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
En relation avec l'exploitant agricole, mise en place de systhème de mise en défens des berges : clôtures (type de clôture à définir avec l'exploitant en fonction du contexte).	Mise en place de mise en défens des berges	Unité						
		cout	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
		ANIMATION TMR Inclus						
En relation avec l'exploitant agricole, mise en place de systhème d'abreuvmnt conforme au "bon état écologique " et adapté au conditions de terrain et à l'exploitation.	Mise en enplace de systhème d'abreuvement	cout	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
		ANIMATION TMR Inclus						

Liens actions	ensemble du territoire	
Indicateurs de suivi	Nombre d'anénagement réalisés, localisation cohérente des aménagements	
Objectifs de résultats	Unité de réalisation sur la masse d'eau ou le cours d'eau priorisé année par année.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster 23, Chambre d'Agriculture 23	
Remarques et stratégies	Interventions coordonnées sur un même territoire année par année, avec la Chambre d'agriculture, le CEN et le SMBPC pour plus d'efficacité.	
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	600 000,00 €	100 %	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
	Animation (jours)	0,00 j		0	0	0	0	0 €	0
	Financeurs et taux de financement (taux maximum à répartir dans la limite de 20 % minimum pour le Maître d'ouvrage).	Agence de l'eau	60 %	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €	60 000 €
		Conseil Régional Poitou-Charentes	20 %	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €
		Conseil Départemental	10 %	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €
		Autofinancement	20 %	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €
			0 %						
		Autres	0 %						

	AME - veget	Aménagement / Restauration de la Ripisylve, Enlèvement d'embâcles					
Enjeu		Morphologie / qualité / Continuité					
Constat		Lors du premier CTMA, se sont des actions qui ont été misent en place de nombreuse fois par sélection et à la demande des propriétaires. Il est donc décidé de continuer mais seulement de manière complémentaire dans le cadre d'un projet global.					
Objectifs de l'action		Réduire les éléments ponctuels et obstacles à l'écoulement, restaurer la ripisylve et retrouver ses fonctionnalités.					
Public & Territoire cible		Exploitant agricole / propriétaire riverain		Cours d'eau prioritaires			

Descriptif et calendrier de l'Action			Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Restauration de la Ripisylve Abbatage des arbres dangereux, recepage, taille ... Sélection des strates et des espèces.	Unité								
	cout			25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	ANIMATION TMR Inclus								
Enlèvement des embâcles Enlèvement des arbres en travers, sélectionner (retirer que les éléments produisant une perturbation, érosion, colmatage...	Unité								
	cout			25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	ANIMATION TMR Inclus								

Liens actions	ensemble du territoire	
Indicateurs de suivi	Nombre d'anénagement réalisés, localisation cohérente des aménagements	
Objectifs de résultats	Unité de réalisation sur la masse d'eau ou le cours d'eau priorisé année par année.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster 23, Chambre d'Agriculture 23	
Remarques et stratégies	Réalisation de restaurations ponctuelles intégrées dans un projet global de restauration ou si problématique importante.	
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action		300 000,00 €	100 %	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
	Animation (jours)		0,00 j		0	0	0	0	0
	Financiers et taux de financement (taux maximum à répartir dans la limite de 20 % minimum pour le Maître d’ouvrage).	Agence de l'eau	60 %	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €	30 000 €
		Conseil Régional Poitou-Charentes	20 %	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €
		Conseil Départemental	10 %	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	5 000 €
		Autofinancement	20 %	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €
			0 %						
		Autres	0 %						

	AME - Berge	Aménagement / Plantations et renforcement de berges
--	-------------	---

Enjeu	Morphologie / qualité / Continuité	
Constat	Lors du premier CTMA, se sont des actions qui ont été misent en place de nombreuse fois par sélection et à la demande des propriétaires. Il est donc décidé de continuer mais seulement de manière complémentaire dans le cadre d'un projet global.	
Objectifs de l'action	Renforcer les berges lors d'érosions importante, ou suite à un enlèvement d'obstacles. Réaliser des plantation d'une ripisylve dans les cas d'absence, ou pour un renforcement de berges.	
Public & Territoire cible	Exploitant agricole / propriétaire riverain	Cours d'eau prioritaires

Descriptif et calendrier de l'Action		Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Mise en place d'un aménagement en renforcement de berge par génie végétal ou mixte, adaptation aux condition précise de terrain.	Renforcement de berges	Unité						
		cout	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
		ANIMATION TMR Inclus						
	Plantation	cout	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Plantation de haie ou de ripisylve.		ANIMATION TMR Inclus						

Liens actions	ensemble du territoire	
Indicateurs de suivi	Nombre d'anénagement réalisés, localisation cohérente des aménagements	
Objectifs de résultats	Unité de réalisation sur la masse d'eau ou le cours d'eau priorisé année par année.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule Aster 23	
Remarques et stratégies		
Maître d'ouvrage	SMBPC	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	60 000,00 €	100 %	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
	Animation (jours)	0,00 j		0	0	0	0	0 €	0
	Financeurs et taux de financement (taux maximum à répartir dans la limite de 20 % minimum pour le Maître d'ouvrage).	Agence de l'eau	60 %	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	0 €	6 000 €
		Conseil Régional Poitou-Charentes	20 %	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €
		Conseil Départemental	10 %	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	1 000 €
		Autofinancement	20 %	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €
		OPA	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		Autres	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

	ESP/INV	Gestion des Espèces Invasives	
Enjeu	Gestion des espèces invasives, quelles soient animales ou végétale.		
Constat	Ces objectifs ont été inscrits lors du premier contrat sans qu'aucune actions n'est vu le jour. Aucun partenariat de gestion n'a été trouvé.		
Objectifs de l'action	Trouver des partenariat pour gérer ces enjeux non prioritaire sur ce territoire.		
Public & Territoire cible	Propriétaires et exploitants riverains	Bassin versant dela Petite Creuse, Masse d'Eau et cours d'eau prioritaires.	

Descriptif et calendrier de l'Action			Coût unitaire	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Gestion de l'espère ragondaire en priorité pour lutter contre l'érosion des berge notamment.	Gestion des espèces animales Invasives	Unité							
		coût	Pas de coût induit						
		Animation (jour)							
	Gestion des Espèces végétales Invasives	coût	Pas de coût induit						
Gestion des espèces végétales et en particulier les renouées asiatiques.		Animation (jour)							
Veille sur les différents projets de luttas contre les espèces invasives et suivi e l'évolution des espèces.	Veille	coût	Pas de coût induit						
		Animation (jour)							

Indicateurs de suivi	Mise en place de protocole de lutte contre ces espèces invasives.	
Objectifs de résultats	Trouver les maîtres d'ouvrage compétent dans chaque domaine.	
Appuis techniques possibles et dispositifs existants	Cellule aster	
Remarques et stratégies		
Maître d'ouvrage	CPIE / Fédération de Chasse/ Lieutenant de Louveterie...	

				A1	A2	A3	A4	A5	A6
	Coût prévisionnel de l'action	0,00 €	100 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Animation (jours)	0,00 j		0	0	0	0	0	0
	Financeurs et taux de financement	Agence de l'eau	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		Conseil Régional	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		Conseil Départemental	10 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		Autofinancement	0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres		0 %	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	